

Insertion professionnelle et poursuites d'études des diplômés de Licence Professionnelle de l'Université Toulouse 1 Capitole en 2012

Au 1^{er} décembre 2014, soit 27 à 30 mois après l'obtention d'une LPro à UT1, 87% des diplômés entrés sur le marché du travail dès leur diplomation sont en emploi. Parmi les salariés, 76% occupent un emploi à durée indéterminée (EDI) et 76% un emploi intermédiaire ou cadre.

La situation professionnelle des diplômés 27 à 30 mois après la LPro est, pour la 1^{ère} fois, moins bonne que pour la promotion précédente : le taux d'emploi a chuté de 6 points et le taux d'EDI de 4 points. Il est toutefois prudent d'attendre la prochaine enquête pour conclure du caractère isolé de cette observation ou, au contraire, d'une dégradation de l'insertion professionnelle des diplômés.

Comme l'année précédente en revanche, un diplômé sur deux considère plus de deux ans après sa diplomation qu'un diplôme inférieur au BAC+3 est suffisant pour exercer ses fonctions.

Enfin, comme pour la promotion précédente, 30% des diplômés d'une LPro en 2012 ont poursuivi des études l'année suivante, le plus souvent en Master, et dans un autre établissement d'enseignement supérieur qu'UT1.

Qui sont les diplômés d'une LPro à UT1 ?

55% des diplômés de LPro à UT1 en 2012 sont des femmes. De plus, 99% sont de nationalité française.

57% des diplômés sont originaires de la Région Midi-Pyrénées (20% de Haute-Garonne) et 40% d'une autre région française. La part des diplômés originaires de Midi-Pyrénées est moins élevée que pour la promotion 2011 (elle était alors de 64%).

57% de ces diplômés ont obtenu leur baccalauréat l'année de leur 18 ans ou avant, 32% avec une année de retard et 11% avec plus d'une année de retard.

50% sont titulaires d'un Baccalauréat Général (majoritairement Economique et Social ou Scientifique), 39% d'un Baccalauréat Technologique et 10% d'un Baccalauréat Professionnel.

73% des diplômés n'ont pas interrompu leurs études entre le baccalauréat et la LPro, 19% se sont arrêtés d'étudier pendant moins de deux ans et 8% pendant deux années ou plus. De plus, 54% des diplômés déclarent avoir obtenu un BTS, 33% un DUT avant la LPro.

Enfin, 53% des diplômés ont obtenu une LPro dans le domaine Echange et gestion, 19% en Communication et information, 12% en Gestion de la production industrielle, 12% en Agronomie et 5% dans le domaine des Activités juridiques. Les hommes sont majoritaires au sein des LPro Communication et information ainsi qu'Agronomie alors que l'on retrouve plus de femmes dans les LPro Echange et Gestion, Activités juridiques et Gestion de la production industrielle.

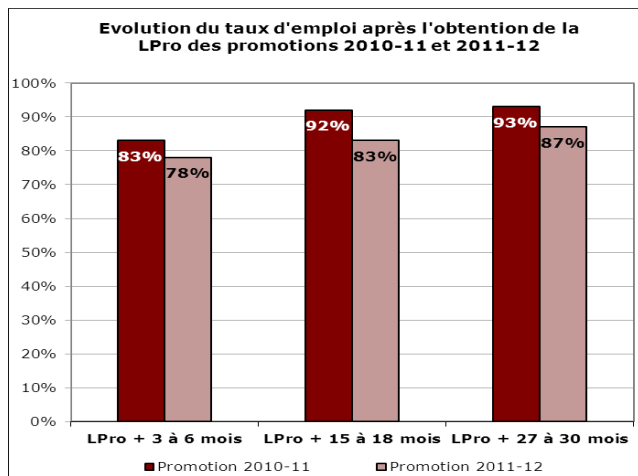
Quelle insertion professionnelle pour ces diplômés ?

Quelle évolution du taux d'emploi ?

83% des diplômés sont en emploi entre 27 et 30 mois après l'obtention de leur LPro, 13% à la recherche d'un emploi et 4% inactifs (année sabbatique, parent au foyer...). Le taux d'emploi est donc de 87% au 1^{er} décembre 2014. Deux ans plus tôt (entre 3 et 6 mois après la LPro) le taux d'emploi était de 78%. Entre 15 et 18 mois après la LPro, au 1^{er} décembre 2013, il était de 83%.

Ce taux d'emploi a diminué par rapport à la promotion enquêtée l'année précédente : la chute du taux d'emploi est de 6 points entre les deux promotions entre 27 et 30 mois après la diplomation.

Il est toutefois nécessaire d'attendre la prochaine enquête pour conclure du caractère isolé de cette observation ou, au contraire, d'une dégradation durable de l'insertion professionnelle de ces diplômés.



Sources : Enquête Insertion Prof. et Poursuite d'études 2014
Population : Diplômés d'une LPro en 2011 et 2012 à UT1 répondants aux critères MESR (resp. 150 et 161 individus)

40% des diplômés ont été directement recrutés par l'entreprise dans laquelle ils ont effectué leur stage ou contrat en alternance de LPro (ils étaient un tiers lors de l'enquête précédente). Pour les autres, la recherche du 1^{er} emploi a souvent duré moins de 4 mois (60% moins de 4 mois, 19% entre 4 et 6 mois, 21% plus de 6 mois).

Alors que le taux de diplômés recrutés suite à leur stage ou contrat d'alternance a progressé par rapport à l'année précédente, pour les autres le temps écoulé avant de trouver un 1^{er} emploi a souvent été un peu plus long (87% avaient alors trouvé leur 1^{er} emploi en moins de 7 mois).

Quel type d'emploi au 1^{er} décembre 2014 ?

Pour 58% des diplômés en activité, l'emploi au 1^{er} décembre 2014 est le 1^{er} emploi depuis l'obtention de la LPro. Par ailleurs, 7 diplômés sur 10 occupent leur emploi depuis plus d'un an au moment de l'enquête et même 9 sur 10 lorsqu'ils occupent toujours leur 1^{er} emploi (contre 1 sur 2 lorsque l'emploi au moment de l'enquête n'est pas le 1^{er}).

44% des diplômés occupent leur 1^{er} emploi dans leur département d'origine. Plus précisément, cela concerne 2 diplômés sur 3 originaires de Haute-Garonne et plus d'un sur 2 de la région Midi-Pyrénées (hors Haute-Garonne) contre 1 diplômé sur 4 originaire d'une autre région française.

Ainsi, lors de leur 1^{er} emploi après la LPro, 32% des

diplômés travaillent en Haute-Garonne, 38% dans un autre département de la région Midi-Pyrénées, 28% dans une autre région française et 2% à l'étranger.

Pour les diplômés qui ont exercé plusieurs emplois depuis la LPro, on observe très peu de changement entre le lieu de travail du 1^{er} emploi et celui au 1^{er} décembre 2014. Ainsi, au moment de l'enquête 67% des diplômés travaillent en Midi-Pyrénées.

Au 1^{er} décembre 2014, le taux d'emploi à durée indéterminée (EDI) parmi les salariés est de 76%. Ce statut dépend surtout du nombre d'emplois occupés depuis l'obtention de la LPro. Ceux qui occupent toujours leur 1^{er} emploi au 1^{er} décembre 2014 sont plus souvent en EDI (82%) alors que ceux qui ont eu plusieurs emplois ont plus de difficultés à obtenir un emploi permanent (35% ont un emploi à durée déterminée).

Par ailleurs, 76% des diplômés occupent un emploi intermédiaire ou de cadre au 1^{er} décembre 2014.

Les taux d'EDI et de diplômés qui occupent un emploi de cadre ou profession intermédiaire sont en diminution par rapport à la promotion précédente 30 mois après l'obtention du diplôme (ils étaient alors respectivement de 80% et 87%).

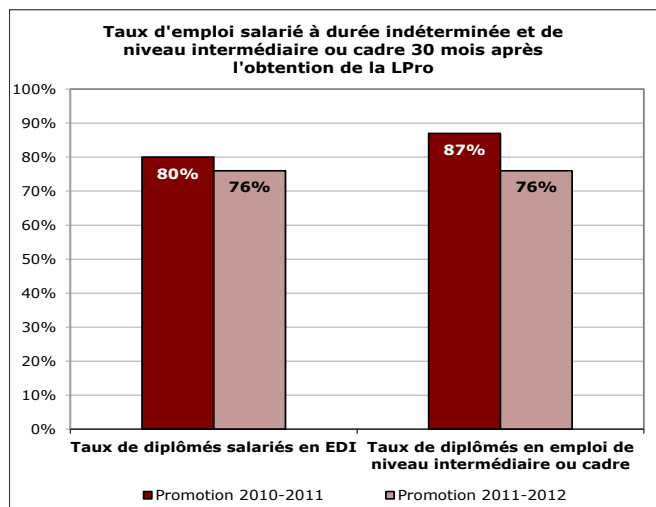
Méthodologie d'enquête

L'enquête quantitative sur la situation professionnelle et la poursuite d'études des diplômés 2012 d'une Licence Professionnelle à UT1 Capitole a été menée entre début décembre 2014 et mi-mars 2015 par e-mail et par téléphone. 320 personnes diplômées d'une LPro en 2012 et nées en 1982 ou après ont été sollicitées, 264 ont répondu à l'enquête, soit un taux de réponse de 82,5%.

La population prise en compte pour l'analyse de l'insertion professionnelle porte ici sur les diplômés de nationalité française ; nés en 1982 ou après ; n'ayant pas interrompu leurs études pendant deux ans ou plus avant l'obtention de la LPro en 2012 ; ne s'étant pas réinscrits en formation initiale dans un établissement d'enseignement supérieur aux rentrées universitaires 2012 et/ou 2013. Ces critères sont définis par le Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche. A l'issue de l'enquête, 161 personnes disposent de ces caractéristiques soit 61% des diplômés d'une LPro d'UT1 en 2012 nés en 1982 ou après qui ont répondu à l'enquête.

L'analyse des poursuites d'études après la LPro porte quant à elle sur l'ensemble des diplômés interrogés.

Là aussi, il est nécessaire d'attendre la prochaine enquête pour conclure quant à une dégradation éventuelle du type d'emplois occupés par les diplômés de LPro.



Sources : Enquête Insertion Prof. et Poursuite d'études 2014
Population : Diplômés d'une LPro en 2011 et 2012 à UTI répondants aux critères MESR (resp. 150 et 161 individus)

30 mois après la LPro, le secteur d'activité dans lequel les diplômés travaillent dépend fortement de leur domaine de formation. Les titulaires d'une LPro Communication et information travaillent logiquement majoritairement dans les secteurs de l'information et la communication et plus particulièrement dans les activités informatiques. Les titulaires d'une LPro Echange et gestion ont quant à eux trouvé un emploi dans le secteur des activités financières et d'assurance et dans l'industrie. Les diplômés d'une LPro Agronomie ont naturellement trouvé un emploi dans l'agriculture. Enfin, ceux qui ont obtenu une LPro Gestion de la production industrielle travaillent majoritairement dans l'industrie et dans des établissements du secteur santé humaine et action sociale.

94% des diplômés travaillent à temps plein au moment de l'enquête. Parmi les quelques diplômés qui travaillent à temps partiel la moitié l'ont choisi, l'autre subit cette situation.

Au 1^{er} décembre 2014, le salaire net moyen par mois hors prime équivalent temps plein (ETP) est de 1467€. Si nous incluons les primes nous atteignons un revenu moyen de 1593€ net par mois, sachant que les primes ou 13^{ème} mois concernent 67% des diplômés. Enfin, 9% des diplômés gagnent le SMIC soit 1129€ net par mois

en décembre 2014.

Les salaires nets mensuels ETP (hors prime et avec prime) sont proches de ceux observés lors de la dernière enquête. Toutefois, la part des diplômés qui touchent le SMIC a augmenté (4% pour la promotion 2010-11, 30 mois après la LPro).

Quel niveau d'adéquation entre l'emploi et la formation au 1^{er} décembre 2014 ?

Pour 3 diplômés sur 4, l'emploi au moment de l'enquête est en adéquation avec leur projet professionnel de fin d'études et pour 7 sur 10 avec le contenu de leur LPro.

Pour les autres, l'inadéquation entre l'emploi occupé et le contenu de la LPro est une réorientation choisie pour 1 diplômés sur 2, pour l'autre moitié elle est subie.

Ainsi, par rapport à l'enquête précédente, le taux d'adéquation ressentie entre l'emploi et le contenu de la LPro est identique. Toutefois, lorsqu'il y a une inadéquation, celle-ci est nettement moins souvent choisie que pour la promotion précédente (1 sur 2 contre 7 sur 10 l'année précédente).

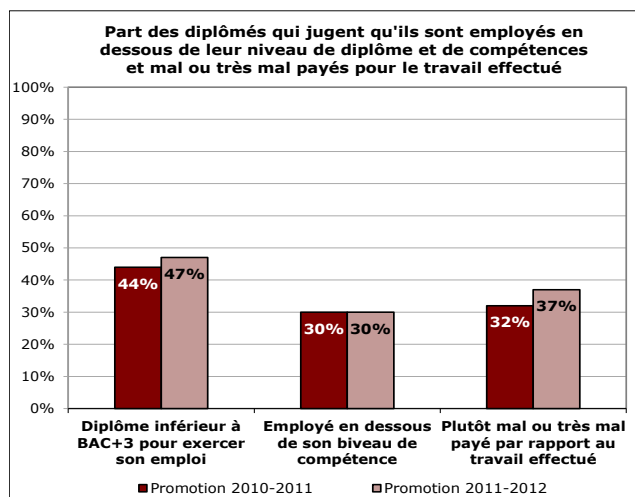
Au moment de l'enquête près d'un diplômé sur deux juge que pour tenir correctement son emploi un diplôme inférieur à BAC+3 est suffisant. En matière de compétences, 30% des diplômés pensent qu'ils ne sont pas employés à leur juste valeur.

Les salariés qui occupent un emploi d'ouvrier/employé et dans une moindre mesure ceux en emploi à durée déterminée jugent plus souvent qu'ils sont employés en dessous de leur niveau de compétence (42% pour les salariés en EDD et 67% pour les employés/ouvriers contre 30% en moyenne) et qu'un diplôme de niveau inférieur à Bac+3 est suffisant pour exercer leurs fonctions (55% pour les salariés en EDD et 83% pour les employés/ouvriers contre 47% en moyenne).

Interrogés sur leur salaire, près de 4 diplômés sur 10 considèrent qu'ils sont plutôt mal ou très mal payés par rapport au travail qu'ils exercent. Ils sont près de 2/3 dans ce cas lorsqu'ils exercent un emploi d'ouvrier/employé.

On observe donc plus un sentiment de déqualification quant au niveau d'emploi occupé que par rapport au statut précaire des emplois.

La faible hausse de ces taux par rapport à l'année précédente (graphique ci-après) peut s'expliquer par la hausse du taux d'emplois d'ouvriers ou employés occupés par les diplômés par rapport à l'année précédente.



Sources : Enquête Insertion Prof. et Poursuite d'études 2014
Population : Diplômés d'une LPro en 2011 et 2012 à UT1 répondants aux critères MESR (resp. 150 et 161 individus)

Enfin, notons que 35% des diplômés indiquent qu'ils utilisent tous les jours les compétences acquises pendant leur LPro dans le cadre de leur pratique professionnelle. 36% utilisent souvent ces compétences, 23% rarement et 5% jamais.

Quelles difficultés d'accès à l'emploi ?

64% des diplômés de LPro considèrent que leur entrée sur le marché du travail s'est déroulée facilement ou très facilement et 17% normalement.

Les 19% de diplômés qui ont rencontré ou rencontrent encore des difficultés évoquent prioritairement le manque de débouchés professionnels dans leur secteur d'activité (88% de ceux qui rencontrent des difficultés l'évoquent). Le manque d'expérience dans le domaine recherché, de réseau professionnel ou d'une ou plusieurs compétences spécifiques sont également évoqués par près des deux tiers de ces diplômés.

Quelles poursuites d'études après la LPro ?

30% des diplômés de LPro en 2012 ont poursuivi des études pendant l'année universitaire qui a suivi. Ce taux est très proche de celui observé lors de l'enquête précédente (29%).

Ce sont plus souvent ceux qui avaient obtenu un baccalauréat général qui poursuivent des études. Notons également que la poursuite d'études des titulaires d'une LPro Activités juridiques est quasiment systématique (9 sur 10).

Près d'un diplômé sur deux qui a poursuivi des études savait dès l'entrée en LPro qu'il continuerait ses études après. 1/4 pensait arrêter et 1/4 ne savait pas ce qu'il ferait après la LPro. On n'observe pas de différence sur ce point selon le type de baccalauréat obtenu par les diplômés. Il existe en revanche une nette différence selon le domaine de la LPro. Alors que 90% de ceux qui ont poursuivi des études après une LPro en Activités juridiques savaient déjà qu'ils poursuivraient des études, 1 sur 2 en LPro Communication et information pensait qu'il arrêterait ses études après ce diplôme.

Notons par ailleurs que les diplômés qui n'ont pas poursuivi d'études sont entrés sur le marché du travail par choix. En effet, parmi eux 9 sur 10 n'avaient jamais envisagé de poursuivre des études et 1 sur 10 a finalement abandonné un projet de poursuite d'études en cours de démarche. Seuls 5 diplômés sur 161 n'ont pas pu poursuivre d'études car leurs candidatures ont été refusées.

Parmi les diplômés de LPro qui ont poursuivi leurs études en 2012/2013, on observe quelques particularités selon le domaine de la LPro.

3 diplômés sur 4 d'une LPro en gestion de la production industrielle étaient inscrits en Master. Cela concernait également 2 diplômés sur 3 titulaires d'une LPro Echange et gestion et 1 sur 2 en Communication et Information.

9 diplômés sur 10 d'une LPro Activités juridiques sont inscrits à la préparation du diplôme national des métiers du notariat.

Enfin, les autres diplômés ont poursuivi leurs études en Licence général, école d'ingénieur ou de commerce ou un autre type d'études.

Globalement, 1 diplômé sur 4 poursuit ses études à UT1 après la LPro (contre 1 sur 10 l'année précédente). Cela concerne 3 diplômés sur 10 inscrits en Master ou en Licence générale. Les diplômés inscrits en Master dans un autre établissement qu'UT1 l'expliquent le plus souvent par le fait qu'UT1 ne proposait pas de master qui les intéressait.

Deux ans après la LPro 24% des diplômés sont inscrits dans un établissement d'enseignement supérieur.

Globalement, les diplômés qui étaient inscrits en Master suivent toujours ce cursus prévu en deux ans et ceux qui avaient intégré une Licence générale continuent leur parcours en Master. Ceux qui préparaient un diplôme de l'institut des métiers du notariat sont quant à eux entrés sur le marché du travail après une poursuite d'études d'un an.

Enfin, trois années après la LPro, 16% des diplômés suivent toujours des études. 7 sur 10 qui étaient inscrits en Master en 2012 sont entrés sur le marché du travail après deux années passées à préparer ce diplôme. Ceux qui avaient entamé un Master après une Licence générale poursuivent ce cursus.

Classification des Licences Professionnelles d'UT1 Capitole par domaine selon la nomenclature de l'AERES

Echange et gestion : LPro Gestion des RH en PME – Assistant conseil en droit et gestion des entreprises du secteur agricole – Management de station de montagne – Banque chargé de clientèle particulière – Banque chargé de clientèle professionnelle – Acheteur industriel – Administration et gestion des entreprises du paysage – Gestion des PME et développement durable – Pilotage des activités logistiques industrielles

Communication et information : LPro Chargé de communication et de relation client – Développement d'applications intranet et internet – Administration et développement de sites internet

Agronomie : LPro Métiers du conseil en élevage options Viande, Lait et Porcin

Gestion de la production industrielle : LPro animateur qualité

Activités juridiques : LPro Métiers du Notariat.

••• Pour en savoir plus

<http://www.ut-capitole.fr/ofip>

Insertion professionnelle et poursuites d'études des diplômés de Licence Professionnelle de l'université Toulouse 1 Capitole, Promotion 2011, Manon Brézault, Juin 2014

Insertion professionnelle et poursuites d'études des diplômés de Master 2 de l'université Toulouse 1 Capitole, Promotion 2012, Manon Brézault, Mai 2015